

Plan du sentier n° 118

de l'Atlas des Chemins vicinaux de la ville de Nivelles,

dont la suppression est demandée par Monsieur Abel Lagarde, avoué à Nivelles



Approuvé pour être annexé à  
l'Atlas royal du 15 mai 1857  
Le Préfet de la Province de Liège  
Signé J. Leveque  
Par Copie Conforme.  
Le Directeur général  
des Chemins vicinaux de la Province de Liège  
E. Hever

Légende.

Ce sentier, figuré en **AB**, contient deux ares vingt sept Centiares.

Certifié conforme à l'Atlas des Chemins vicinaux,

Par le Géomètre saussigné, Nivelles le 26 janvier 1857.

Lagarde

70